
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE
Réunion régulière

Date : le jeudi 28 février 2019
Heure : 11 h 30
Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour (annexe A1)

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2019 (annexe B1)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2019

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Rapport du recteur (aucun rapport)
C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (annexe C2)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétaire du Sénat (sdorge@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

F1. Faculté des arts et Faculté des sciences (annexe F1.a et F1.b)
F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles (annexe F2)
F3. École technique et professionnelle (annexe F3)
F4. École des sciences infirmières et des études de la santé (annexe F4)
F5. Division de l'éducation permanente (rapport oral)
F6. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
F7. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

G1. Bureau de direction (annexes G1.a et G1.b)
G2. Comité d'étude des cours et des programmes (annexes G2.a et G2.b)
G3. Comité de la bibliothèque (annexe G3)
G4. Comité d'appel (annexe G4)
G5. Comité de mérite (aucun rapport)
G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche (aucun rapport)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun rapport

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

I1. Aucun rapport.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine rencontre du Sénat aura lieu le **jeudi 25 avril 2019** à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général,



Stéphane Dorge

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 24 janvier 2019 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Hélène Archambault, Maria Fernanda Arentsen, Jacob Atangana-Abé, Louise Ayotte-Zaretski, Anne-Marie Bernier, Sylvie Berthelot-Dilk, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Mélanie Cwikla, Stéfan Delaquis, Stéphane Dorge, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Florette Giasson, Blandine Kapita Kama, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Cheikh Ousmane Ben Youssef Marega, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Ange-Kévin Nangoh, Léna Diamé Ndiaye, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Christian Perron, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Geneviève Roy-Wsiaki, Chantal Saint-Pierre, Anne Séchin, Louis St-Cyr, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon, Faiçal Zellama

Absences : René Bouchard, Antoine Cantin-Brault, Jeff Leclerc, Imane Marrakchi, Angelica Vilorio

Secrétaire d'assemblée : Chantal Beaulieu

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0119-1 PROPOSITION : Anne Séchin / Blandine Kapita Kama

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 24 janvier 2019 soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items J1. Équipement informatique et J2. Baccalauréat en administration des affaires.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018

SÉNAT-0119-2 PROPOSITION : Hélène Archambault / Cheikh Ousmane Ben Youssef Marega

Que le procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018

B2. La session d'orientation pour les nouveaux membres du Sénat a eu lieu le 16 novembre 2018.

G1. Le Bureau des gouverneurs a adopté la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* à sa rencontre du 27 novembre 2018.

G5. L'Université de Saint-Boniface attend toujours la confirmation de l'Université du Manitoba par rapport à la nomination au grade honorifique.

Section C : CABINET DU RECTEUR

- C1. Rapport du recteur
Le recteur commente brièvement son rapport. Il félicite les organisateurs et les participants aux activités dans le cadre des activités du 200^e. Il fait aussi mention que plusieurs activités de recherche ont eue lieu et qu'il y eut de bonnes rencontres avec la DSFM servant aux efforts de recrutement.
- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Rapport oral du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Il indique qu'une lettre a été reçue de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba dans laquelle on annonce une pleine approbation de 5 ans en sciences infirmières auxiliaires. Il félicite l'équipe et tous les membres clés qui ont contribué à l'obtention de cette approbation. L'École des sciences infirmières et des études de la santé est en attente de deux agréments, dont un provincial et un national, pour le baccalauréat en sciences infirmières. La décision devrait être reçue en février.
- C3. Calendrier académique 2019-2020
La registraire présente le calendrier académique 2019-2020 proposé et commente les nouveautés.

SÉNAT-0119-3a **PROPOSITION** : Carmen Roberge / Geneviève Roy-Wsiaki
Que le Sénat adopte le calendrier académique 2019-2020 tel que proposé.

SÉNAT-0119-3b **AMENDEMENT** : Faiçal Zellama / Patrick Noël
Que le Sénat adopte le calendrier académique 2019-2020 en ajoutant la journée des finissants BAA le dernier jeudi de la session d'hiver.

DÉFAITE
13 en faveur
19 contre
11 abstentions

SÉNAT-0119-3 **PROPOSITION** : Carmen Roberge / Geneviève Roy-Wsiaki
Que le Sénat adopte le calendrier académique 2019-2020 tel que modifié.

ADOPTÉE
28 en faveur
2 contre
4 abstentions

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

D1. Nomination au Sénat

SÉNAT-0119-4 **PROPOSITION** : Alexandre Brassard / Patrick Noël
Que le Sénat entérine la nomination de Sylvie Rondeau en tant que membre nommé par la Faculté des arts et la Faculté des sciences en remplacement de Michel Gagnon, et ce, jusqu'en septembre 2019.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Rapport oral du doyen.
- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Rapport reçu à titre d'information.
- F3. École technique et professionnelle
Rapport reçu à titre d'information.
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Rapport reçu à titre d'information.
- F5. Division de l'éducation permanente
Rapport reçu à titre d'information.
- F6. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
- F7. Direction des services aux étudiants
Le directeur fait une brève mise à jour du service de counseling et de la journée Bell pour la cause qui aura lieu le 30 janvier 2019.

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction (aucun rapport)
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes

SÉNAT-0119-5 **PROPOSITION** : Peter Dorrington / Nicolas Bouffard
Que le Sénat adopte la proposition de suppression des cours FRAN 2123 *Histoire du français 1*, FRAN 3123 *Histoire du français 2* et PHIL 2171 *Sujets particuliers 1*, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019 et sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-6 **PROPOSITION** : Peter Dorrington / Christian Violy
Que le Sénat adopte la proposition d'ajout de cours ENGL 1081 *Pratique avancée de l'anglais*, FRAN 3121 *Histoire du français 1*, FRAN 4121 *Histoire du français 2* et PHIL 2173 *Sujets particuliers*, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-7 **PROPOSITION** : Peter Dorrington / Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega
Que le Sénat adopte la proposition de modification des cours CHEM 1301 *Université I chimie : La structure et la modélisation chimique*, MBIO 3011 *Mécanismes des maladies microbiennes*, PHYS 1021 *Physique générale I* et PHYS 1051 *Physique I : La mécanique* telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-8 **PROPOSITION** : Peter Dorrington / Thierry Lapointe
Que le Sénat adopte la proposition de suppression des cours HIST 1201 *Initiation à la civilisation occidentale*, HIST 1441 *Histoire du Canada*, HIST 2381 *Le monde du XX^e siècle*, HIST 2191 *Histoire économique et sociale canadienne*, HIST 2211 *Histoire de l'Angleterre depuis 1485*, HIST 2481 *Histoire de la France depuis 1500*, HIST 2971 *Le Canada moderne : de 1921 à nos jours*, HIST 3111 *Sujets spéciaux 1*, HIST 3121 *Sujets spéciaux 2*, HIST 3721 *Histoire du Manitoba*, HIST 3761 *Sujets particuliers en histoire des États-Unis I*, HIST 3771

Sujets particuliers en histoire des États-Unis II, HIST 3781 Études choisies en histoire du Canada I, HIST 3791 Études choisies en histoire du Canada II, HIST 3811 Famille, amour et mariage dans la société occidentale, 1500-1800 et HIST 3471 Histoire de la Russie moderne telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-9 **PROPOSITION** : Peter Dorrington / Patrick Noël

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours ARTS 4011 *Expérience de culmination*, GEOG 2213 *Géographies autochtones et relations interculturelles*, GEOG 2215 *Géographie sociale et culturelle*, HIST 1203 *Introduction à la civilisation occidentale I*, HIST 1205 *Introduction à la civilisation occidentale II*, HIST 1401 *Histoire du Canada, des origines à 1800*, HIST 1403 *Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui*, HIST 2089 *Histoire contemporaine de la Chine*, HIST 2213 *Histoire des guerres du Vietnam*, HIST 2215 *Introduction à l'histoire de l'Afrique*, HIST 2217 *Histoire des sciences*, HIST 2219 *Introduction à l'histoire du genre*, HIST 2221 *L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours*, HIST 2285 *Histoire du cinéma*, HIST 2287 *Histoire du communisme*, HIST 2311 *Sujet choisi en histoire I*, HIST 2361 *L'Europe de 1870 à nos jours*, HIST 3051 *Histoire de la francophonie canadienne minoritaire*, HIST 3091 *L'Asie et le monde*, HIST 3093 *Histoire des empires*, HIST 3095 *La Guerre de Sécession: causes, déroulement et conséquences*, HIST 3097 *Histoire du Manitoba*, HIST 3103 *Histoire contemporaine des religions au XIX^e et XX^e siècle*, HIST 3311 *Sujet choisi en histoire II*, HIST 4011 *Histoire de l'histoire*, HIST 4013 *Qu'est-ce que l'histoire? Perspectives philosophiques et sociales*, HIST 3227 *Philosophie de l'histoire*, PHIL 3227 *Philosophie de l'histoire*, INTC 1101 *Introduction aux relations interculturelles*, INTC 2201 *Penser le leadership*, PHIL 2201 *Penser le leadership*, INTC 3101 *Médiation et communications interculturelles*, INTC 3103 *Sujet choisi en études interculturelles*, ainsi que la modification du cours GEOG 3831 *L'espace francophone panaméricain*, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-10 **PROPOSITION** : Peter Dorrington / Thierry Lapointe

Que le Sénat adopte la proposition de créer une majeure avancée en histoire, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-11 **PROPOSITION** : Peter Dorrington / Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega

Que le Sénat adopte la proposition de créer une majeure avancée en leadership interculturel, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve des ressources disponibles.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-12a PROPOSITION : Peter Dorrington / Mélanie Cwikla

Que le Sénat adopte la proposition de créer un *Baccalauréat ès arts spécialisé* avec double majeure avancée, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba, du Bureau des gouverneurs et du ministère de l'Éducation et de la Formation, et sous réserve des ressources disponibles.

SÉNAT-0119-12b AMENDEMENT : Alexandre Brassard / Christian Violy

Entendu que le CECP a soulevé une question sur le nom correct du nouveau baccalauréat de 4 ans;

Entendu que les programmes de structure semblable sont nommés *Double Honours* à l'Université du Manitoba;

Que la traduction soit modifiée pour que le programme soit nommé *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation* plutôt que *Baccalauréat ès arts spécialisé*.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-12 PROPOSITION : Peter Dorrington / Mélanie Cwikla

Que le Sénat adopte la proposition de créer un *Baccalauréat ès arts avec double spécialisation*, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba, du Bureau des gouverneurs et du ministère de l'Éducation et de la Formation, et sous réserve des ressources disponibles.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-13 PROPOSITION : Peter Dorrington / Alexandre Brassard

Que le Sénat adopte la proposition de modification de la majeure générale en histoire, ainsi que la proposition de modification du *Baccalauréat ès arts général*, afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants la possibilité de faire une majeure avancée en histoire ou une majeure avancée en leadership interculturel, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

SÉNAT-0119-14 PROPOSITION : Peter Dorrington / Paul Morris

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours CDSB 7073 *Sujet choisi en études canadiennes et interculturelles*, CDSB 7171 *La Charte canadienne des droits et libertés*, CDSB 7271 *Studies in Canadian Literature*, CDSB 7563 *Le Canada dans le système mondial*, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

30 en faveur

1 contre

3 abstentions

- G3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)
- G4. Comité d'appel (aucun rapport)
- G5. Comité de mérite (aucun rapport)
- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Rapport reçu à titre d'information.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

H1. Le rapport est reçu à titre d'information.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

I1. Le rapport est reçu à titre d'information. Nicolas Bouffard demande qu'un suivi soit fait puisque les professeurs de l'USB ne se font pas invités aux rencontres de départements de l'Université du Manitoba.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

J1. Équipement informatique
Patrick Noël avise qu'un certain nombre de professeurs ont des difficultés avec l'équipement informatique en salle de classe depuis janvier. Le recteur fera un suivi à cet effet.

J2. Baccalauréat en administration des affaires
Faïçal Zellama présente les faits saillants du BAA. Il signale l'importance d'afficher le plutôt possible le poste de Raphaël Nguimbus. Il parle de l'importance de ce poste pour le développement de l'École d'administration des affaires, le rôle des professeurs et les difficultés de recruter si on retarde le processus d'embauche. Stéfan Delaquis et Mélanie Cwikla indiquent leur appui.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 28 février 2019 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Mélanie Cwikla propose la levée de la séance à 12 h 35.

Le secrétaire général,

Stéphane Dorge

Sénat de l'Université de Saint-Boniface
Réunion du 28 février 2019
Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent (PDAC)

La mise en œuvre du PDAC se poursuit toujours dans les différentes unités d'enseignement. Parmi les initiatives en cours :

- 1) Ayant élaboré l'année dernière un plan global pour le développement académique cohérent de l'École technique et professionnelle, l'ETP se prépare à soumettre au Comité d'étude des cours et des programmes (CECP) en mai prochain les premières propositions découlant de son PDAC.
- 2) La Faculté des arts poursuit également certaines mesures importantes découlant du PDAC institutionnel. L'USB a soumis au *Senate Committee of Course and Curriculum Changes* le 11 février dernier une proposition visant la création d'un nouveau Baccalauréat ès arts de quatre ans avec double spécialisation, la première spécialisation étant disciplinaire (histoire), l'autre étant plutôt thématique (un choix entre une majeure avancée en études internationales ou en leadership interculturel). L'USB a soumis en même temps une proposition servant à offrir les majeures avancées en histoire et en leadership interculturel dans le cadre du Baccalauréat ès arts général également. Si le Sénat de l'Université du Manitoba approuve nos propositions au printemps, l'USB lancera dès septembre 2019 le Baccalauréat avec double spécialisation, tout en offrant les deux nouvelles majeures avancées au sein du Baccalauréat ès arts général.
- 3) Le nouveau baccalauréat avec double spécialisation servira, entre autres, à créer un bassin d'étudiants pour la Maîtrise en études canadiennes. Dans les prochains jours, l'USB soumettra à Faculté des études supérieures de l'Université du Manitoba une proposition visant, entre autres, le changement du nom de la Maîtrise (pour qu'elle devienne une *Maîtrise en études canadiennes et interculturelles*) et l'introduction de cours à double cote, afin de permettre aux étudiants inscrits à la Maîtrise de suivre, en présentiel ou à distance, une version 7000 de certains cours avancés de premier cycle (c'est-à-dire, avec des exigences académiques et du contenu adaptés au niveau 7000). Si le Sénat de l'Université du Manitoba approuve la proposition au printemps, l'USB commencera à offrir la nouvelle version de la Maîtrise dès septembre 2019.
- 4) Le PDAC institutionnel sert également de cadre aux travaux du Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche, lequel entame désormais l'élaboration d'une ébauche du prochain plan stratégique de recherche (2020-25).

Diplôme en sciences infirmières auxiliaires

Comme j'ai pu l'indiquer lors de la dernière rencontre du Sénat dans le cadre d'un rapport verbal, l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Manitoba (OIIAM) a accordé en janvier une pleine approbation de cinq ans au Diplôme en sciences infirmières auxiliaires. Je tiens à féliciter chaleureusement ceux et celles qui ont mené les efforts pour répondre aux exigences de l'OIIAM – Mme Madeleine Baril, Mme Mélanie Cwikla, M. Daniel Gagné, Mme Suzanne Nicolas et Mme Chantal Saint-Pierre – ainsi que toute l'équipe de l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour cette très belle reconnaissance qui vient couronner des années de travail ardu, créatif et dévoué.

Évaluation post-diplôme de tous les diplômés de programmes de Baccalauréat en sciences infirmières

À compter du 1^{er} septembre 2019, l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba (OIIIM) exigera, à l'ensemble des diplômés de programmes manitobains de Baccalauréat en sciences infirmières (BSI), la réussite d'une évaluation des compétences langagières en anglais, après l'achèvement de leur programme, afin d'être admissibles au *National Council Licensure Examination for Registered Nurses* (NCLEX). Les cinq établissements offrant un BSI (Université de Saint-Boniface, Brandon University, Red River College, University College of the North, University of Manitoba) sont tous très préoccupés par cette nouvelle exigence que l'OIIIM a adoptée sans consultation.

Les vice-recteurs à l'enseignement des cinq établissements en question ont signé dernièrement une lettre conjointe à l'intention de la direction générale de l'OIIIM. Dans la lettre, les vice-recteurs demandent à l'OIIIM de présenter l'évidence qui pourrait justifier l'imposition d'une évaluation post-diplôme des compétences en anglais, et de consulter nos établissements quant à la meilleure façon de répondre à l'éventuel problème de compétences en anglais chez les infirmières et les infirmiers autorisés du Manitoba. Dans la lettre, nous avons également demandé que l'OIIIM reporte l'entrée en vigueur de cette nouvelle exigence, afin de permettre les consultations nécessaires. Enfin, nous avons demandé de rencontrer la direction générale de l'OIIIM en présence de nos doyens respectifs des sciences infirmières. La rencontre demandée aura lieu le vendredi 22 février à l'Université de Saint-Boniface. L'USB continuera d'intervenir avec ses différents partenaires, au besoin, afin que cette nouvelle exigence soit revue à la lumière de l'évidence pertinente et discutée dans le cadre d'une consultation.

Peter Dorrington, PhD

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche



Faculté des arts et Faculté des sciences

RAPPORT DE LA FACULTÉ DES ARTS ET LA FACULTÉ DES SCIENCES AU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Période du 25 octobre 2018 au 20 février 2019.

I. Quelques réalisations du corps professoral de la FAFS

- Anne-Marie BERNIER
 - Bernier Anne-Marie et Kathryn Bernard. (2018). "Whole Genome Sequences of Propionibacterium Australiense NML (LCDC) 98A072T and NML (LCDC) 98A078, Associated with Granulomatous Bovine Lesions". *Microbiology Resource Announcements* 7:e01445-18. <https://doi.org/10.1128/MRA.01445-18>
- Paul BROCHU
 - Entrevue donnée à *La Liberté* du 5 décembre 2018 au sujet des coupures de poste en traduction.
- Antoine CANTIN-BRAULT
 - Série de chroniques dans *La Liberté*.
- Danielle De MOISSAC
 - Copublication d'un article scientifique (voir Gueye *et al.* 2018 ci-dessous).
- Yves FRENETTE
 - Série de conférences liées à la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones
 - Frenette, Yves, (2018), «Lorenzo Létourneau, un Canadien français au Klondike, 1898-1902», *Atlas historique du Québec*, disponible en ligne.
 - Martineau, France, Annette Boudreau, Yves Frenette et Françoise Gadet, dir. (2018), *Francophones nord-américaines : langues, frontières et idéologie*. Québec : Presses de l'Université Laval
 - Frenette, Yves et France Martineau en collaboration avec Virgil Benoit, (2018), *Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lise GABOURY-DIALLO
 - Balint, Adina, Irène Chassaing et Lise Gaboury-Diallo, dir. (2018), *Rencontre des imaginaires, imaginaires transculturels au Canada et dans les Amériques*, Winnipeg : Presses de l'Université de Saint-Boniface.

- François GAUVIN
 - Offre d'un atelier de formation SIMDUT aux professeurs de sciences de la DSFM (29 novembre)
- Denis GAGNON
 - Exposition à la Galerie de l'USB de photographies portant sur le Japon.
 - Gagnon, Denis et Beverley Lunney, (2018), *Les Métis au Collège et à l'Université de Saint-Boniface*, Winnipeg : Presses de l'Université de Saint-Boniface.
- Michel GAGNON
 - Curateur de deux expositions d'appareils photographiques historiques et rares présentée à la galerie de l'Université.
- Ndeye Rokhaya GUEYE
 - Gueye, Ndeye Rokhaya, Danielle de Moissac et Alexie Touchette. (2018). « Profils ethnolinguistique et de santé mentale de jeunes étudiantes et étudiants d'un établissement d'enseignement postsecondaire francophone en contexte minoritaire dans l'Ouest canadien », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 37 (1), pp.13-28.
- Reine-Marie GUILLERMIC
 - Guillermic, Reine-Marie, Maxine Lanoy, Anatoliy Strybulevych et John H. Page, «A PDMS-Based Broadband Acoustic Impedance Matched Material for Underwater Applications», *Ultrasonics*
 - Guillermic, Reine-Marie, Maxine Lanoy, Anatoliy Strybulevych et John H. Page, «Broadband Coherent Perfect Absorption of Acoustic Waves with Bubble Metascreens», *Applied Physics Letter*, 113, 171907, 2018,
- Latifa KOUSSIH
 - Movassagh, Hessam, Latifa Koussih, Lianyu Shan et Abdelilah S. Gounni. (2019). « The Regulatory Role of Semaphorin 3E in Allergic Asthma ». *The International Journal of Biochemistry & Cell Biology*. (106) : 68-73.
<https://doi.org/10.1016/j.biocel.2018.11.006>
- Yves LABRÈCHE
 - Entrevue à Envol 91 sur la naissance de l'ethnologie et la contribution des ethnologues à la décolonisation et l'autotochtonisation des universités et du système judiciaire.
- Phi-Vân NGUYEN
 - Nguyen, Phi-Vân, (2018), « A Secular State for a Religious Nation : The Republic of Vietnam and Religious Nationalism, 1946-1963 », *The Journal of Asian Studies* 77(3) : 741-771.
- Patrick NOEL
 - Tran, Van Troi et Patrick-Michel Noël, (2018), « For an Anthropology of Historians », *Ethnologies*, 40 (1) : 49-73.
- Fernand SAURETTE
 - Série de capsules scientifiques dans l'émission L'Actuel à la radio de la SRC.
 - Programme de mentorat pour le semestre d'hiver avec un étudiant du secondaire.

II. Grands dossiers facultaires

1. Ressources humaines

- Plusieurs collègues se sont vu attribuer des allègements d'enseignement dans la prochaine année académique afin de poursuivre plus intensément leur programme de recherche. Ce sont : Anne-Marie Bernier (sabbatique), Antoine Cantin-Brault (6 crédits), Danielle de Moissac (6 crédits), Michael Dickman (demi-sabbatique), Maria Fernanda Arentsen (3 crédits), François Gauvin (sabbatique), Paul Morris (demi-sabbatique), Phi-Vân Nguyen (6 crédits).
- Pour remplacer temporairement les professeur-e-s qui sont en sabbatique ou en congé de maternité l'an prochain, la FAFS affiche présentement des postes à terme d'un an en biologie, en chimie et psychologie.
- Fernand Saurette annonce sa retraite à partir du 1^{er} août 2019. Suite au renouvellement de ce poste par le recteur, la Faculté des sciences a lancé un appel de candidature en vue d'embaucher un professionnel-enseignant en biologie.

2. Programmes d'études

- **Bac ès sciences général et bac biochimie-microbiologie.** Un groupe de travail formé de trois professeurs de sciences expérimentales et du doyen se réunit de façon hebdomadaire pour évaluer l'impact des importants changements curriculaires majeures envisagés à l'Université du Manitoba. Le groupe proposera des recommandations au département à la fin mars.
- **Propositions curriculaires de la Faculté des arts.** Création d'un nouveau B.A. double spécialisation (4 ans) et modification du B.A. général pour inclure de nouvelles majeures avancées en Histoire et en Leadership interculturel. Ces propositions de la FAFS ont été adoptées par le CECP du 4 et 11 janvier ainsi qu'à l'assemblée du Sénat le 24 janvier. Elles ont été soumises au SCCC pour adoption en mars et iront ensuite à la Province. Nous visons une mise en œuvre dès septembre 2019.
- **Relance de la Maîtrise en études canadienne et interculturelles.** La vice-doyenne de la Faculté des études supérieures de UM, Brooke Milne, a déposé un rapport élogieux auprès du Vice-Provost suite au processus d'évaluation du programme et au plan d'action adopté en réponse à cette évaluation. Le projet de réforme a d'ailleurs été adopté par le CECP ainsi qu'à l'assemblée du Sénat le 24 janvier. Soumission à la Faculté des études supérieures d'UM en mars, puis au Ministère de l'Éducation et de la Formation en vue d'une mise en œuvre en septembre 2019.

3. Autres

- **Qualité du français.** À la demande du Conseil pédagogique de la FAFS, un Groupe de travail sur la qualité du français sera formé afin d'évaluer les aptitudes langagières des étudiants et de fournir des recommandations pour renforcer ces aptitudes. Un Conseil

pédagogique extraordinaire sera ensuite convoqué pour en discuter et pour adopter des solutions facultaires.

- **Nouveau labo.** Inauguration le 9 novembre dernier d'un nouveau laboratoire de science polyvalent. Cet espace d'appoint pour l'enseignement et la recherche est lié au Centre spécialisé de réception et d'expédition. Lorsqu'il sera pleinement fonctionnel, il pourra être utilisé pour des projets de botanique, mycologie, biologie et chimie.
- **Succès étudiant.** L'un des étudiants du programme coop en sciences, Ryan Johansson, est co-auteur d'un article scientifique publié par *The Journal of Physical Chemistry*, l'une des revues de l'American Chemical Society. Il s'agit d'une réalisation remarquable pour un étudiant de premier cycle. L'article a été rédigé dans le cadre de son travail de stage à Ottawa. Il porte sur les liens pnictogènes et offre une nouvelle façon de concevoir les classes émergentes d'interactions électrophiles.

III. Activités décanales

1. Enseignement du cours POLS 1505 - *Introduction à la science politique II : Les idéologies politiques* pendant la session d'hiver.
2. Contribution aux instances de l'USB
 - CECP (4, 11 janvier, 1^{er} février)
 - Comité consultatif de gestion de la mobilité étudiante (10 décembre)
 - Comité d'appel (11 février)
 - Comité de gouvernance des bourses (29 novembre, 11 février)
 - Comité de la bibliothèque (14 février)
 - Comité directeur du recrutement (11 décembre)
 - Comité paritaire (29 octobre, 17 décembre, 31 janvier)
 - Consultations budgétaires (23 et 30 novembre, 4 et 17 décembre, 8 février)
 - Équipe de direction (6 et 30 novembre, 18 décembre, 10, 11 et 19 janvier)
 - Sénat (25 octobre, 24 janvier)
3. Contribution aux instances de la FAFS
 - Comité de direction du Conseil pédagogique de la FAFS (22 novembre)
 - Conseil pédagogique de la FAFS (6 décembre)
 - Département de Sciences expérimentales (30 octobre, 10 décembre, 8 février)
 - Département d'Études françaises, de langues et de littératures (26 octobre, 9 novembre)
 - Département de sciences mathématiques (29 janvier)
 - Groupe de travail sur les programmes de sciences (5 février, 15 février)
 - Consultation avec le fournisseur du plan stratégique de recrutement (13 février)
4. Rencontres ponctuelles
 - Appariteur (11 décembre)
 - Coordonnateur des services informatiques ()
 - Coordonnatrice du recrutement (6 février)
 - Coordonnatrice du SPL (17 janvier)
 - Directeur des installations (6 novembre, 4 décembre)
 - Directeur du programme de Maîtrise en d'études canadiennes et interculturelles (7 et 14 novembre, 5 décembre)
 - Directrice de l'ETP (14 novembre, 24 janvier)
 - Directrice de la DÉP (25 janvier)

- Directrice des ressources humaines (7 novembre, 3, 19 décembre, 8 et 31 janvier)
- Doyen de la FÉÉP (17 décembre)
- Doyenne de l'ÉSIS (26 novembre)
- Étudiants (26 octobre, 7, 8, 20, 22, 27 novembre, 5, 10 décembre, 3, 7, 8, 14, 16, 18, 22, 23, 24, 28, 30 janvier, 12 et 19 février)
- Professeurs (6, 8, 14, 15, 16, 19, 21 et 26 novembre, 4, 6, 12, 13 décembre, 14, 18, 22 janvier, 4, 6, 11, 14 et 19 février)
- Recteur (3 novembre, 11, 14 décembre)
- Registraire (30 janvier)
- Vice-doyenne de la Faculté des études supérieures (18, 29, 31 janvier)
- Vice-doyens (25 octobre, 31 octobre, 8, 15, 22 novembre, 6, 13 décembre, 14, 17, 18, 23 janvier, 1^e, 14 février)
- Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (9, 21, 30 novembre, 7 décembre, 8, 15 janvier, 5, 8 février)

5. Participation à des événements de l'USB :

- Lancement de la campagne annuelle de levée de fonds (1 novembre)
- Visite du Palais législatif et observation de la période de question avec des étudiants de l'USB (5 novembre)
- Conférence de presse pour l'ouverture du nouveau Centre spécialisé de réception et d'expédition (9 novembre)
- ACFAS Manitoba (14 novembre)
- Soirée Portes ouvertes (14 novembre)
- Lancement de livres des Presses de l'Université de Saint-Boniface (21 novembre)
- Soirée d'excellence (22 novembre)
- Visite de la Gouverneure générale (26 novembre)
- Mardi je donne (27 novembre)
- Réception du temps des Fêtes du Recteur (19 décembre)
- Annonce officielle de la nouvelle garderie par les deux ministres (15 février)

6. Rencontres de partenaires externes et contributions communautaires :

- Directeurs d'écoles de la DSFM (19 novembre)
- Rencontre des représentants de l'Ambassade de France (20 novembre)
- Rencontre des évaluateurs de l'ACESI (27 novembre)
- Manifestation de solidarité avec les Franco-Ontariens (1^{er} décembre)
- Lancement du 50^e anniversaire de la SFM (5 décembre)
- Rencontre de la Ministre des Affaires des francophones, Mme Rochelle Squire (7 janvier)
- Rencontre professeurs-enseignants de sciences de l'USB et de la DSFM (9 janvier)
- Nomination comme membre du Manitoba Legislative Internship Selection Committee (31 janvier)
- Invitation à rencontre la DG et la direction des opérations de la société Roquette (12 février)
- Soirée VIP du Festival du Voyageur (17 février)
- Conférence de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada au Musée de la civilisation : « Montée du populisme, nouvelle francophobie? La francophonie face aux contestations de la dualité linguistique » (21 février)
- Série de 6 entrevues à la radio de Radio-Canada à propos de la conférence de la FCFA (20, 21 et 22 février)



Le doyen
Faculté des arts et Faculté des sciences
Alexandre Brassard

**Rapport de la Faculté d'éducation et des études professionnelles (FÉÉP)
présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface (USB) le 28 février 2019**

Nouvelles de la FÉÉP

- Nous prévoyons offrir deux cours à l'École de traduction, un cours en administration des affaires, un cours en travail social en collaboration avec la Faculté des arts et onze cours de niveau 5000 et 7000 à la Faculté d'éducation au courant de l'intersession et de l'été 2019.

HORAIRE DES COURS EN TRADUCTION À L'INTERSESSION 2019

Cote	Section	Titre du cours et professeur (e)	Cr.	Horaire
TRAD 3261	D01	Traduction générale (anglais-français) <i>Anne Séchin</i>	3	cours en ligne
TRAD 4421	D01	Traduction commerciale et économique <i>Moses Nyongwa</i>	3	cours en ligne

HORAIRE DES COURS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES À L'INTERSESSION ET À L'ÉTÉ 2019

Cote	Section	Titre du cours et professeur (e)	Cr.	Horaire
IDM 2983	A01	Stage coopératif 1 <i>Madeleine Arbez</i>	3	mai à août 2019

HORAIRE DES COURS EN TRAVAIL SOCIAL À L'INTERSESSION 2019

Cote	Section	Titre du cours et professeur (e)	Cr.	Horaire
PSYC 3531	T01	Problèmes contemporains 1 : L'offre active et la collaboration interdisciplinaire <i>Danielle De Moissac, Florette Giasson et Léna Diamé Ndiaye</i>	3	6 au 10 mai 2019

HORAIRE DES COURS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN ÉDUCATION À L'INTERSESSION 2019

Cote	Section	Titre du cours et professeur (e)	Cr.	Horaire
EDUA 5041	D01	Administration du personnel scolaire Corinne Barrett DeWiele	3	cours en ligne
EDUA 5081	T01	Courants actuels en administration scolaire 1: réussite et reddition de compte Jules Rocque	3	6 mai au 25 juin 6, 8, 13, 15, 22, 27 mai et 3 juin de 17 h 30 à 20 h 30; samedi 25 mai de 8 h 30 à 15 h 30
EDUA 5541	A01	Counselling de groupes Hélène Archambault	3	6 mai au 25 juin lundis et mercredis de 17 h 30 à 20 h 30
EDUA 5671	D01	Stratégies pour l'organisation de classes et d'écoles inclusives Marie-Élaine Desmarais	3	cours en ligne
EDUA 7011	A01	Administration scolaire en tant que champ d'étude et d'application Alain Laberge	3	6 mai au 25 juin lundis 17 h 30 à 20 h 30; samedis 25 mai et 8 juin de 8 h 30 à 16 h 30
EDUA 7561	A01	Counselling et diversité Hélène Archambault	3	6 mai au 25 juin mardis 17 h 30 à 20 h 30; samedis 25 mai et 15 juin de 8 h 30 à 16 h 30
EDUA 7611	D01	Séminaire sur l'éducation des enfants aux prises avec des troubles du comportement Gilles Labossière	3	cours en ligne

HORAIRE DES COURS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN ÉDUCATION À L'ÉTÉ 2019

EDUA 5731	T01	Courants actuels en psychologie de l'éducation 1 : Stratégies inclusives pour la gestion des troubles du comportement <i>Vincent Bernier</i>	3	1^{er} au 5 juillet 9 h à 16 h Institut d'été (cours en ligne et en présentiel)
EDUA 7741	T01	Sujets particuliers en psychologie de l'éducation 1 : Stratégies inclusives pour la gestion des troubles du comportement <i>Vincent Bernier</i>	3	1^{er} au 5 juillet 9 h à 16 h Institut d'été (cours en ligne et en présentiel)
EDUB 5545	A01	French Immersion for Teachers Intermédiaire C/D <i>à déterminer</i>	3	8 au 26 juillet 8 h 30 à 15 h 30
EDUB 5547	A01	French Immersion for Teachers Avancé/Perf. <i>à déterminer</i>	3	8 au 26 juillet 8 h 30 à 15 h 30

L'Université de Saint-Boniface se réserve le droit d'annuler l'un ou l'autre de ces cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant (sous réserve d'approbation par le Sénat de l'USB).

HORAIRE DES COURS D'INTERSESSION 2019
ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
(Version du 8 mai 2018)

L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER L'UN OU L'AUTRE DE CES COURS SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS EST INSUFFISANT.

COTE DU COURS - SECTION	DATES	NOM DU COURS ET PROFESSEUR(E)	CRÉDITS	LOCAL	HORAIRE
AN 002I A01 TD : B01	Du 6 mai au 28 juin	Anglais voie préparatoire II intensive À déterminer	0		Cours : Lundi au jeudi de 9 h 30 à 11h et de 14h à 15h30 TD : Lundi au jeudi de 11 h 30 à 13h B01 : à déterminer
AN 106 A01 TD : B01 B02	Du 6 mai au 31 mai	Anglais langue seconde I John Bluethner	3	3524 B01 : 3524	Cours : Lundi au jeudi de 11h30 à 13h et de 14h à 15h30 TD : Lundi au jeudi de 10h à 11 h 30 B01: Ashley MacRae
AN 107 A01 TD : B01 B02	Du 3 au 28 juin	Anglais langue seconde II John Bluethner	3	3524 B01 : 3524	Cours : Lundi au jeudi de 11 h 30 à 13h et de 14h à 15 h 30 TD : Lundi au jeudi de 10h à 11 h 30 B01 : Ashley MacRae
FR106/FR107 TD : A01 B01	Du 6 mai au 28 juin	Français I et Français II Sylvie Robert	6	3512 B01 : 3512	Cours : Lundi de 9 h 00 à 12 h 00 Mercredi et Jeudi de 16 h 30 à 19 h 30 TD : Lundi de 13 h 00 à 14 h 30 Mercredi et Jeudi de 19 h 30 à 21 h 00 B01 : Jade Pothier-Krindle

Début des inscriptions : 18 mars 2019

NOTES:

- 1- Nous rappelons aux étudiantes et étudiants en Administration des affaires, Gestion du tourisme et Informatique qu'il n'est pas permis de s'inscrire à la fois à des cours et à des stages à l'intersession.
- 2- Cet horaire est complémentaire à l'horaire régulier des cours offerts à l'ÉTP pour l'année 2018-2019. Pour consulter l'horaire des cours régulier à la session d'été, veuillez consulter l'horaire régulier des cours offerts à l'ÉTP à l'année 2018-2019 disponible sur le site internet de l'Université à l'adresse suivante : <https://ustboniface.ca/horaires>

**Rapport de l'École des sciences infirmières et des études de la santé
présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface
Le 28 février 2019**

Les programmes

- La visite d'approbation du Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (DSIA) s'est déroulée le 18 septembre 2018. Une lettre de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Manitoba, datée du 22 janvier atteste qu'une approbation maximale de cinq ans accordée pour le programme de DSIA (**Full Approval Status Granted**). Ceci est d'autant plus remarquable que la dernière approbation était provisoire et assortie de 74 recommandations. Toutefois, maintenant que la qualité du programme est démontrée, l'Ordre mentionne qu'elle est très préoccupée qu'au fil des années le programme n'ait jamais atteint son contingentement qui se situe à 10 places. L'Ordre s'attend donc à ce que l'USB déploie tous les efforts nécessaires de recrutement pour que cette situation change. Dans cette optique l'Université devra soumettre, deux fois l'an, un rapport détaillé sur les activités de recrutement spécifique au programme de DSIA.
Notons que le comité d'approbation (Education Approval Committee) a souligné trois éléments pour lesquels l'Université avait dépassé les attentes 1) l'approche empreinte d'un esprit de collaboration et transparence dans son travail avec l'Ordre; 2) la qualité du contenu du rapport au fin de l'approbation soumis par l'USB, plus particulièrement en ce qui concerne son ampleur et sa portée, son intégration, ainsi que sa vision prospective; 3) la sensibilité à répondre à l'exigence reliée à l'instance responsable du programme, plus particulièrement la création de l'École des sciences infirmières et des études de la santé en mai 2017 et la création du poste permanent de doyen-doyenne en juin 2017.
- La visite conjointe d'agrément (ACESI) et d'approbation (OIIIM) du baccalauréat en sciences infirmières (BSI) s'est déroulée du 27 au 30 novembre 2018. La décision distincte de ces deux organismes est toujours attendue au moment de la rédaction de ce rapport;
- Dans le cadre de l'auto-évaluation du Certificat Aide en soins de santé, la visite des experts devrait se dérouler les 25 et 26 mars;

La recherche

- Trois professeures et la doyenne désignée de l'École ont participé à la conférence annuelle organisée par la Région ouest-nord-ouest de l'association canadienne des écoles de sciences infirmières (Western-Northwestern-Region-Canadian Association of Schools of Nursing) qui se déroulait à Edmonton du 20 au 22 février, sous le thème *Rejuvenating Nursing Education Through Relational Practice*. Deux professeures y ont présenté leurs travaux.
- L'école continue de participer aux diners-conférences (webinaires) organisés par le comité de recherche et d'avancement des connaissances de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières dont celui du 14 février intitulé *Addressing challenges in measurement/instrument development* (par Dr Evelyn Kennedy, PhD, RN, Dalhousie University)

Les relations externes

- Participation de la doyenne (désignée) au Conseil d'administration de Santé en français tenu le 12 février;

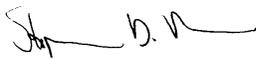
Rapport du Bureau de direction
au Sénat de l'Université de Saint-Boniface

À sa rencontre du 21 janvier 2019, le Bureau de direction du Sénat de l'Université de Saint-Boniface a étudié la question suivante :

1. Modification à la *Politique sur le casier judiciaire et les mauvais traitements à l'intention des étudiantes et des étudiants de l'Université de Saint-Boniface*

PROPOSITION :

Que le Bureau de direction recommande l'adoption des modifications proposées à la *Politique sur le casier judiciaire et les mauvais traitements à l'intention des étudiantes et des étudiants de l'Université de Saint-Boniface*, tel que modifié.



Rapport soumis par
Stéphane Dorge, secrétaire général
Le 21 janvier 2019

Politique sur le Casier judiciaire et les Mauvais traitements à l'intention des étudiantes et étudiants de l'Université de Saint-Boniface



JANVIER 2019

Adoptée par le Conseil de la Faculté d'éducation le 13 janvier 2006.

Adoptée par le Comité d'étude de cours et de programmes le 10 mars 2006.

Adoptée par le Conseil de direction des études le 23 mars 2006.

Révisée et adoptée par le Conseil de direction des études le 24 mai 2012.

Révisée et adoptée par le Sénat le 25 juin 2015.

Table des matières

Introduction	1
A. Comment obtenir les relevés officiels obligatoires?	1
1) Relevé officiel de <i>Vérification du casier judiciaire</i> incluant <i>Secteur Vulnérable</i>	1
2) Relevé officiel de <i>Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants</i>	1
3) Relevé officiel de <i>Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes</i>	2
B. Où envoyer les documents?	2
C. Quelles sont les conséquences académiques de l'existence d'un casier judiciaire ou d'un registre de mauvais traitements?.....	3
1) Conséquences générales de l'existence d'un casier judiciaire.....	3
2) Conséquences de l'existence d'un casier judiciaire pour le programme Sciences infirmières	3
3) Conséquences du fait d'être inscrit au registre concernant les mauvais traitements aux enfants et/ou les mauvais traitements infligés aux adultes.....	4
D. Qui traite les questions découlant des vérifications et de la confidentialité des documents?	4
E. Quel est le mécanisme d'appel des décisions?	4
F. Quelle est mon obligation de divulguer?	4
G. Quelles sont les conséquences de refuser ou d'omettre de divulguer?	5
H. Qui siège au Comité de vérification du casier judiciaire?.....	5
I. Feuille de route de renseignements généraux.....	6
J. Annexe A (L'autodéclaration d'un casier judiciaire adulte ou d'un enregistrement au registre concernant les mauvais traitements).....	7
K. Annexe B (Formulaire d'autodéclaration d'un casier judiciaire adulte ou d'enregistrement au registre concernant les mauvais traitements).....	8
L. Renseignements supplémentaires	9

INTRODUCTION

Les facultés universitaires, l'École technique et professionnelle et l'École des sciences infirmières et des études de la santé de l'Université de Saint-Boniface ont la responsabilité de voir à ce que les candidates et candidats qui font une demande d'admission en 1^{re} année, ou qui s'inscrivent aux années subséquentes d'un programme d'études, puissent satisfaire aux exigences du programme. Pour les programmes ci-dessous, les étudiantes et étudiants font des stages pratiques ou cliniques et sont donc en contact direct avec des personnes vulnérables.

1. Baccalauréat en éducation (universitaire)
2. Baccalauréat en ~~service-travail~~ social (universitaire)
3. Certificat d'aide en soins de santé (ESIES)
4. Diplôme en éducation de la jeune enfance (ETP)
5. Baccalauréat en sciences infirmières (ESIES)
6. Diplôme en ~~soins infirmiers~~ sciences infirmières auxiliaires (ESIES)

À cet effet, les documents suivants doivent être remis avant qu'une étudiante ou qu'un étudiant puisse s'inscrire à un des programmes susmentionnés.

1. Relevé officiel de *Vérification du casier judiciaire* incluant *Secteur vulnérable*¹
2. Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants*
3. Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes*²

Les documents énumérés ci-dessus ne doivent pas remonter à plus de six (6) mois à compter de la date à laquelle ils sont soumis à l'Université.

A. COMMENT OBTENIR LES RELEVÉS OFFICIELS OBLIGATOIRES?

- 1) Relevé officiel de *Vérification du casier judiciaire (Criminal Record Check)* incluant *Secteur Vulnérable (Vulnerable Sector Check)*

Comment procéder?

Vous pouvez faire demande :

Records Compilation

245, rue Smith

Winnipeg, Manitoba

de téléphone : 204.986.6073

Site Web : <http://winnipeg.ca/police/pr/pic.stm#transcript>

Heures : Lundi au jeudi de 8 h 00 à 15 h 30

¹ Les frais établis par la Ville de Winnipeg pour l'obtention du Relevé officiel de *Vérification du casier judiciaire* incluant *Secteur Vulnérable* sont à la charge de l'étudiante ou de l'étudiant, ou de la candidate ou du candidat demandant l'admission.

² Seuls les programmes suivants exigent le Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes* : Certificat d'aide en soins de santé (ESIES); Baccalauréat en sciences infirmières (ESIES); Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (ESIES).

- 2) Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants* (Child Abuse Registry Check)

Comment procéder?

Vous pouvez faire demande :

Child Abuse Registry Unit

Premier étage – 777, avenue Portage

Winnipeg, Manitoba

de téléphone : 204.945.6967

Site Web : <http://www.gov.mb.ca/fs/abuseregistries.fr.html>

Heures : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

- 3) Relevé officiel de *Vérification du registre des mauvais traitements infligés aux adultes* (Adult Abuse Registry Check)

Comment procéder?

Vous pouvez faire demande :

Adult Abuse Registry Unit

Premier étage – 777, avenue Portage

Winnipeg, Manitoba

de téléphone : 204.945.6967

Site Web : <http://www.gov.mb.ca/fs/abuseregistries.fr.html>

Les documents énumérés ci-dessus ne doivent pas remonter à plus de six mois à compter de la date à laquelle ils sont soumis à l'Université. Consultez la politique à cet égard dans le site Web de l'Université.

B. OÙ ENVOYER LES DOCUMENTS?

Sur réception des relevés, les étudiantes et étudiants universitaires devront soit poster ou déposer en personne les copies originales seulement au :

Bureau de la Faculté d'éducation et des études professionnelles (bureau 1322B)

Université de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale

Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Sur réception des relevés, les étudiantes et étudiants de l'École technique et professionnelle devront soit poster ou déposer en personne les copies originales seulement au :

Bureau de l'École technique et professionnelle (bureau 1405)

Université de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale

Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Sur réception des relevés, les étudiantes et étudiants de l'École des sciences infirmières et des études de la santé devront soit poster ou déposer en personne les copies originales seulement au :

Bureau de l'École des sciences infirmières et des études de la santé (bureau 1612)
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Veillez noter que la *Vérification du casier judiciaire* incluant *Secteur Vulnérable*, la *Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants* et la *Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes* sont obligatoires **avant d'être inscrit** au programme³.

Veillez envoyer sans faute les trois documents suivants :

1. La feuille de route de renseignements généraux
2. L'original du Relevé officiel de *Vérification du casier judiciaire* incluant *Secteur Vulnérable*
3. L'original du Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants*
4. Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes*

C. QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES ACADÉMIQUES DE L'EXISTENCE D'UN CASIER JUDICIAIRE OU D'UN REGISTRE DE MAUVAIS TRAITEMENTS?

1) Conséquences générales de l'existence d'un casier judiciaire

Si vous avez un casier judiciaire, votre situation sera examinée par le Comité de vérification du casier judiciaire de l'Université de Saint-Boniface en fonction des conséquences indiquées. Le Comité de vérification du casier judiciaire décidera s'il peut vous permettre de suivre le programme en examinant les conséquences des condamnations en ce qui concerne :

- a) votre capacité de satisfaire aux exigences du programme;
- b) le mandat professionnel des programmes qui est, entre autres, de protéger le public.

Avant de prendre une décision, les aspects suivants seront examinés :

- i) la nature du contenu du casier judiciaire;
- ii) la période couverte par le casier judiciaire;
- iii) l'étendue du casier judiciaire et le nombre de condamnations;
- iv) l'état de votre casier judiciaire depuis que le délit a été commis;
- v) les règles relatives au pardon en vertu du *Code criminel* (Canada).

Dans le cas du programme de Sciences infirmières, les facteurs indiqués ci-dessous au point 2 seront également considérés lorsque le cas d'une candidate ou d'un candidat, d'une étudiante ou d'un étudiant ayant un casier judiciaire est examiné.

³ Seuls les programmes suivants exigent le Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes* : Certificat d'aide en soins de santé (ESIES); Baccalauréat en sciences infirmières (ESIES); Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (ESIES).

2) Conséquences de l'existence d'un casier judiciaire pour le programme de Sciences infirmières

Les règlements d'application de la *Loi sur les infirmières* du Manitoba [alinéa 5(2)d)] exigent que toute personne qui demande à s'inscrire fournisse, s'il y a lieu :

« une déclaration de culpabilité relative à une infraction prévue par le Code criminel (Canada), la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (Canada) ou la Loi sur les aliments et drogues (Canada) ». En conséquence, si vous avez été reconnu coupable d'une infraction de ce genre, il est possible que vous ne puissiez pas obtenir un permis d'exercer le métier d'infirmière ou d'infirmier autorisé, même si vous avez réussi vos études de sciences infirmières.

3) Conséquences du fait d'être inscrit au registre concernant les mauvais traitements aux enfants et/ou les mauvais traitements infligés aux adultes

Si votre nom figure sur le registre concernant les mauvais traitements aux enfants et/ou les mauvais traitements infligés aux adultes, vous ne pourrez pas vous inscrire aux programmes couverts par cette politique.

D. QUI TRAITE LES QUESTIONS DÉCOULANT DES VÉRIFICATIONS ET DE LA CONFIDENTIALITÉ DES DOCUMENTS?

1. Dans des circonstances normales, le secrétaire général ou son délégué est le seul membre du personnel qui a accès aux documents.
2. Si les documents sont conformes aux exigences de la politique, on indiquera que les documents ont été reçus et examinés, puis les originaux seront renvoyés à la candidate ou au candidat, ou à l'étudiante ou à l'étudiant. Aucune copie des documents n'est déposée dans le dossier étudiant.
3. Si le contenu des documents n'est pas conforme aux exigences de la politique, le secrétaire général ou son délégué convoquera le Comité de vérification du casier judiciaire de l'Université de Saint-Boniface qui examinera les documents et prendra une décision.
4. Les documents originaux seront renvoyés à la candidate ou au candidat, à l'étudiante ou à l'étudiant et aucune copie ne sera déposée dans le dossier étudiant. La décision du comité sera consignée dans un dossier désigné à cette fin au bureau du secrétaire général.

E. QUEL EST LE MÉCANISME D'APPEL DES DÉCISIONS?

On peut faire appel par écrit à une décision relative à certaines questions découlant d'une *Vérification du casier judiciaire* incluant *Secteur Vulnérable*, d'une *Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants* ou d'une *Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes* conformément au règlement académique de l'annuaire de l'Université de Saint-Boniface.

F. QUELLE EST MON OBLIGATION DE DIVULGUER?

Toute personne inscrite à un des programmes d'études identifiés a l'obligation de divulguer officiellement pendant la durée de son programme d'études toute accusation ou toute condamnation pour infraction criminelle, ou toute inscription au registre concernant les mauvais traitements. Les conséquences rattachées au refus ou même à l'omission de divulguer de telles informations sont énumérées dans la sous-partie « Conséquences du refus ou de l'omission de divulguer » de ce présent document.

Des renseignements concernant l'autodéclaration se trouvent à l'Annexe A. Le formulaire d'autodéclaration relatif au casier judiciaire, au registre concernant les mauvais traitements aux enfants et au registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes peut être obtenu au Bureau du registraire et se trouve aussi à l'Annexe B. Pour les étudiantes et étudiants inscrits à la Faculté d'éducation, le formulaire doit être rempli avant que l'inscription puisse se faire en première et en deuxième année.

Pour le programme Sciences infirmières, afin de pouvoir obtenir un permis d'exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé dans la province du Manitoba après avoir terminé une formation approuvée dans ce domaine, toute personne doit fournir, s'il y a lieu, au *College of Registered Nurses of Manitoba* (CRNM) « **une déclaration de culpabilité relative à une infraction prévue par le Code criminel (Canada), la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (Canada) ou la Loi sur les aliments et drogues (Canada)** ». [Règlements d'application de la *Loi sur les infirmières* du Manitoba - alinéa 5(2)d)].

Pour le programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires, afin de pouvoir obtenir un permis d'exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier auxiliaire dans la Province du Manitoba après avoir terminé une formation approuvée dans ce domaine, toute personne doit fournir, s'il y a lieu, à l'Ordre des infirmières auxiliaires « **une déclaration de culpabilité relative à une infraction prévue par le Code criminel (Canada), la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (Canada), la Loi sur les aliments et drogues (Canada) ou une loi à caractère pénal d'une autorité législative de l'extérieur du Canada** ». [Règlements d'application de la *Loi sur les infirmières auxiliaires du Manitoba* – alinéa 7(2)d)].

G. QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE REFUSER OU D'OMETTRE DE DIVULGUER?

1. Le refus de divulguer officiellement une accusation ou une condamnation pour infraction criminelle ou une inscription au registre concernant les mauvais traitements peut annuler l'admission d'une candidate ou d'un candidat. Si l'on découvre qu'une personne qui a été admise à un programme a omis de divulguer ce genre de renseignement, la situation de cette personne sera réexaminée par le Comité. Cet examen peut avoir pour conséquence le renvoi de la personne du programme.
2. L'omission de divulguer officiellement une accusation ou une condamnation pour infraction criminelle ou une inscription au registre concernant les mauvais traitements qui se seraient produites à n'importe quel moment après l'admission au programme et pendant la durée de celui-ci entraînera le réexamen de la situation de l'étudiante ou de l'étudiant, qui pourrait alors être renvoyé du programme.

H. QUI SIÈGE AU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CASIER JUDICIAIRE?

Les doyens des facultés universitaires **et de l'École des sciences infirmières et des études de la santé** et la direction de l'École technique et professionnelle siègent au comité ainsi que le registraire et le secrétaire général de l'USB.

FEUILLE DE ROUTE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
en ce qui concerne
la Vérification du casier judiciaire incluant Secteur Vulnérable,
la Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants
et la Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 _____ Code postal : _____
 Téléphone (le jour) : _____ / (le soir) : _____
 Courriel : _____

Programme pour lequel vous avez fait une demande d'admission ou auquel vous êtes déjà inscrite ou inscrit :

Année d'admission

Baccalauréat en éducation (universitaire) : _____

Baccalauréat en **service-travail** social (universitaire) : _____

Certificat d'Aide en soins de santé (ESIES) : _____

Diplôme en éducation de la jeune enfance (ETP) : _____

Baccalauréat en sciences infirmières (ESIES) : _____

Diplôme en **soins infirmiers sciences infirmières** auxiliaires (ESIES) : _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PIÈCES JOINTES	<i>Veillez cocher</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Date du document</i>
L'original de la <i>Vérification du casier judiciaire</i> incluant <i>Secteur Vulnérable</i>			
L'original de la <i>Vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants</i>			
L'original de la <i>Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes</i> ⁴			
Formulaire d'autodéclaration à l'inscription en première année			
Formulaire d'autodéclaration aux années subséquentes du programme			

À conserver dans le dossier étudiant jusqu'à la fin du programme d'études.

⁴ Seuls les programmes suivants exigent le Relevé officiel de *Vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux adultes* : Certificat d'aide en soins de santé (ESIES); Baccalauréat en sciences infirmières (ESIES); Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (ESIES).

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

L'autodéclaration d'un casier judiciaire adulte ou d'un enregistrement au registre concernant les mauvais traitements

Pour le Baccalauréat en éducation, le ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse exige que :

1. toute étudiante et tout étudiant inscrit à un programme d'éducation de premier cycle soit soumis à une vérification de ses antécédents judiciaires en ce qui concerne les condamnations criminelles subies pendant sa vie adulte (suite à une violation du *Code criminel*, de la *Loi sur les stupéfiants* et de la *Loi sur les aliments et drogues*).
2. toute finissante et tout finissant en éducation soit soumis à une vérification de son casier judiciaire dans le cadre du processus d'obtention du diplôme.

Veillez noter que toute étudiante et tout étudiant doit soumettre une vérification du casier judiciaire incluant Secteur Vulnérable et une vérification du registre concernant les mauvais traitements aux enfants avant d'être inscrit aux programmes d'études comme il figure dans l'« Introduction » à la page 1 du présent document. Toute étudiante ou tout étudiant doit soumettre une autodéclaration lors de l'inscription au programme en première année et également en deuxième année.

Veillez tenir compte des renseignements pertinents ci-dessous :

1. Seuls les casiers judiciaires adultes doivent être déclarés.
2. Si une personne signe une autodéclaration de ses accusations ou condamnations criminelles antérieures, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle ne sera pas inscrite à son programme d'études. Les décisions quant aux casiers judiciaires seront prises par le Comité de vérification du casier judiciaire. Cependant, les personnes faisant une demande d'admission à un programme d'études à l'Université et les finissants et finissantes dont les condamnations criminelles indiquent qu'elles pourraient **constituer un danger à la sécurité et au bien-être des enfants et du personnel de l'école** se verraient refuser leur admission ou leur diplôme, selon le cas.
3. L'information susmentionnée sera traitée par le registraire de l'Université en toute confidentialité. De plus, on n'en fera aucune mention dans votre dossier étudiant permanent, et le personnel enseignant n'en sera pas avisé.
4. Le Comité de vérification du casier judiciaire peut exiger une vérification du casier judiciaire de toute personne à qui l'admission a été accordée, à condition qu'il y ait une raison valable. (Le cas échéant, des renseignements supplémentaires concernant ce processus seront fournis.)
5. On annulera l'admission de toute personne qui ne divulgue pas son casier judiciaire ou l'état de son registre concernant les mauvais traitements. Dans certains cas, cette personne pourrait même être expulsée immédiatement du programme d'études.
6. La Faculté d'éducation n'est pas responsable de futurs changements qui pourraient être apportés aux lois régissant l'attribution de diplômes aux enseignantes et aux enseignants. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Registrariat
Université de Saint-Boniface
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204.237.1818, poste 408

Les étudiantes et étudiants ne sont pas tenus de divulguer leur casier judiciaire découlant de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, même s'ils ont maintenant atteint l'âge adulte. Cependant, si la Section des brevets du ministère de l'Éducation et de la Formation prend connaissance d'un casier judiciaire obtenu avant l'âge adulte qui soulève des questions quant à la sécurité et au bien-être des enfants et du personnel de l'école, cette information peut devenir pertinente lors de l'obtention d'un diplôme.

**Veillez remplir le formulaire à la page suivante et le faire parvenir à l'adresse indiquée.
 Gardez cette feuille au cas où vous voudriez la consulter à l'avenir.**

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE
Formulaire d'autodéclaration d'un casier judiciaire adulte ou d'enregistrement au registre
concernant les mauvais traitements

Nom : _____ N° étudiant : _____
Nom de famille Prénom(s)

Autre(s) nom(s) que vous auriez utilisé(s) à d'autres fins : _____

Adresse : _____
Numéro et rue

_____ Ville Province Code postal

AUTODÉCLARATION

Si vous êtes à l'avenir accusé de quelle qu'infraction que ce soit conformément au *Code criminel*, à la *Loi sur les stupéfiants* ou à la *Loi sur les aliments et drogues* et que vous en êtes subséquemment déclaré coupable, vous êtes tenu de soumettre un nouveau formulaire d'auto déclaration au registraire de l'USB. Quiconque ne respecte pas cette consigne pourrait se faire expulser de son programme d'études.

Si vous répondez « oui » à la question 1, 2 ou 3, veuillez donner une explication dans l'espace prévu au verso de ce formulaire :

1. Avez-vous déjà été accusé d'une infraction en vertu du *Code criminel*, de la *Loi sur les stupéfiants* ou de la *Loi sur les aliments et drogues*? Oui [] Non []
2. Avez-vous déjà été déclaré coupable d'une infraction en vertu du *Code criminel*, de la *Loi sur les stupéfiants* ou de la *Loi sur les aliments et drogues* qui n'a pas été réhabilitée (obtention d'un pardon)? Oui [] Non []
3. Est-ce que votre nom figure sur le registre concernant les mauvais traitements? Oui [] Non []
4. Je comprends que le Comité de vérification du casier judiciaire pourrait exiger que je resoumette une vérification de mon casier judiciaire à condition qu'il y ait une raison valable.

Date

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Si une personne signe une autodéclaration de ses antécédents judiciaires, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle sera expulsée de son programme d'études. Cependant, les personnes faisant une demande d'admission à la Faculté d'éducation et les finissantes et finissants de cette dernière dont les condamnations criminelles indiquent qu'elles pourraient **constituer un danger à la sécurité et au bien-être des enfants et du personnel de l'école** se verront refuser leur admission ou leur diplôme, selon le cas.

Si vous avez répondu « oui » à la question 1 ou 2 ci-dessus, veuillez préciser au verso de ce formulaire l'endroit et la date où ces infractions ont eu lieu, la nature des infractions et de la condamnation (y compris les séjours en prison, la probation, le travail communautaire, etc.). Assurez-vous d'indiquer si vous continuez toujours à répondre aux exigences de votre condamnation et, le cas échéant, la date à laquelle vous serez libéré de vos obligations. On vous demande également d'inclure toute autre information pertinente qui aiderait le Comité à étudier votre demande. Par exemple, vous pouvez faire des remarques sur la façon dont cette présente situation vous a incité à faire carrière dans le domaine choisi.

Après avoir rempli ce formulaire (y compris le verso, le cas échéant), veuillez le faire parvenir au registraire de l'Université de Saint-Boniface.

AVIS

La documentation relative aux propositions se trouve à l'endroit suivant :

Membres du personnel : H:\CECP\2018-2019\4 janvier 2019

Étudiants : G:\CECP\2018-2019\4 janvier 2019

QUE le Sénat adopte la proposition de modification de *la Maîtrise ès arts en études canadiennes*, telle que soumise par la Faculté des arts et la Faculté des sciences pour mise en vigueur en septembre 2019, sous réserve de ressources disponibles et sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification du *Règlement sur l'assiduité aux cours*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur en septembre 2019.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification du *Règlement sur le seuil de rendement*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur en septembre 2019.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification des cours AD 1011 *Entreprises et société*, AD 1021 *Droit commercial*, AD 1061 *Micro-économie*, AD 1071 *Macro-économie*, AD 2111 *Comportement organisationnel*, AN 106 *Anglais langue seconde I*, AN 107 *Anglais langue seconde II*, AN 108 *Advanced English Practice*, CO 1041 *Introduction à la comptabilité*, MK 1011 *Marketing*, TO 2091 *Vente d'expériences touristiques*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur en septembre 2019 sous réserve de ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition de suppression des cours AI 211 *Séminaire de préparation à l'emploi*, AN 204 *Business Communication*, CC 201 *Correspondance commerciale I*, CC 202 *Correspondance commerciale II*, DT 203 *Éditique*, DT 205 *Traitement de texte I*, DT 206 *Traitement de texte II*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur en septembre 2019 sous réserve des ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition de modification des cours DE 111 *Développement de l'enfant I (jusqu'à 2 ans)*, DE 112 *Développement de l'enfant II (2 à 5 ans)*, DE 205 *Développement de l'enfant III (5 à 12 ans)*, PP 102 *Français I*, PP 103 *Français II*, PR 115 *Introduction aux services de garde du Manitoba*, PR 220 *Soutien du développement langagier des enfants*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur en septembre 2019 sous réserve de ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours CE 202 *Création d'environnements enrichissants* (Hiver 2020), CJ 101 *Jeu I – Introduction au jeu et à la planification* (Automne 2019), CJ 102 *Jeu II – L'expression créative et l'enfant* (Automne 2019), CJ 201 *Jeu III – Pensée scientifique de l'enfant* (Automne 2020), CJ 202 *Jeu IV – Littératie en jeune enfance* (Hiver 2020), CS 101 *Curriculum et soins des enfants en pouponnière* (Automne 2019), CS 102 *Curriculum et soins des enfants d'âge préscolaire* (Hiver 2020), CS 201 *Curriculum et soins des enfants d'âge scolaire* (Automne 2019), DP 101 *Développement professionnel I* (Hiver 2020), DP 202 *Développement professionnel II* (Hiver 2020), DR 102 *Développement des relations et orientation du comportement I* (Hiver 2020), DR 201 *Développement des relations et orientation du comportement II* (Automne 2019), FA 203 *L'enfant en contexte familial* (Automne 2020), PA 202 *Partenariats en éducation de la jeune enfance* (Hiver 2021),

PE 201 *Planification pluridisciplinaire d'un programme éducatif en service de garde* (Hiver 2021), PI 102 *Pratique inclusive I – Les fondements de la diversité et de l'inclusion* (Automne 2019), PI 204 *Pratique inclusive II – L'inclusion des enfants ayant besoin de soutien additionnel* (Hiver 2020), SB 101 *Santé, bien-être et littératie physique* (Automne 2019), SB 202 *Santé, bien-être et alimentation* (Automne 2019), ST 101 *Stage I* (Automne 2019), ST 102 *Stage II* (Hiver 2020), ST 201 *Stage III* (Automne 2019), ST 202 *Stage IV* (Hiver 2020), telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur selon les sessions indiquées entre parenthèses et sous réserve de ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition de suppression des cours AI 111 *Séminaire I - stage en pouponnière* (Automne 2019), AI 112 *Séminaire II - Stage préscolaire* (Automne 2019), AI 221 *Séminaire III - Stage scolaire* (Automne 2019), AI 222 *Séminaire IV - Stage de consolidation* (Automne 2019), DS 103 *Soutien de l'intelligence émotionnelle chez l'enfant I* (Automne 2019), DS 203 *Soutien de l'intelligence émotionnelle chez l'enfant II* (Hiver 2020), EX 202 *L'enfant en situations particulières* (Automne 2020), FA 201 *Famille d'aujourd'hui* (Automne 2020), FA 205 *Partenariat et communication avec les familles* (Automne 2020), GE 103 *Curriculum d'apprentissage et de soins des enfants en pouponnière* (Automne 2019), GE 104 *Curriculum d'apprentissage et de soins des enfants au préscolaire* (Automne 2019), GE 206 *Curriculum d'apprentissage et de soins des enfants scolaire* (Automne 2020), PI 201 *Pratiques inclusives I* (Automne 2020), PI 202 *Pratiques inclusives II* (Automne 2020), PM 111 *Stage : garde en pouponnière* (Automne 2019), PM 112 *Stage : garde en milieu préscolaire* (Automne 2019), PM 221 *Stage : garde en milieu scolaire* (Automne 2019), PM 222 *Stage de consolidation* (Automne 2019), PP 100 *Développement personnel* (Automne 2019), PP 200 *Développement professionnel* (Automne 2020), PR 116 *Le jeu de l'enfant I* (Automne 2019), PR 117 *L'expression créative et l'enfant* (Automne 2019), PR 218 *Le jeu de l'enfant II* (Automne 2020), PR 219 *Pensée logique de l'enfant* (Automne 2020), PR 221 *Littératie en jeune enfance* (Hiver 2021), SN 101 *Santé et sécurité* (Automne 2019), SN 205 *Alimentation, nutrition, et bien-être physique de l'enfant* (Automne 2020), telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur selon les sessions indiquées entre parenthèses et sous réserve de ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition de la modification du *Diplôme en Éducation de la jeune enfance – programme régulier*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur en septembre 2019 sous réserve de ressources disponibles.

QUE le Sénat adopte la proposition de la création du *Diplôme en Éducation de la jeune enfance – milieu de travail*, telle que soumise par l'École technique et professionnelle pour mise en vigueur en septembre 2019 sous réserve de ressources disponibles et sous réserve de l'approbation du ministère de l'Éducation.

QUE le Sénat adopte le calendrier régissant l'évaluation des programmes d'études en date de janvier 2019.

Comité d'étude de cours et de programmes (CECP)
Calendrier d'évaluation des programmes : ébauche du 4 janvier 2019

Les mises à jour que l'on propose d'apporter au calendrier sont présentées en italiques et en gras. Les éléments à supprimer sont barrés.

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
Faculté des arts et Faculté des sciences	Baccalauréat ès arts : <ul style="list-style-type: none"> • Général • Spécialisé en études françaises • Majeure et mineure en mathématiques 	septembre 2019	juin 2020	À venir suivant la fin de l'exercice	
		septembre 2023	juin 2024		
	Baccalauréat ès sciences : <ul style="list-style-type: none"> • Général • Majeure conjointe microbiologie – biochimie (incluant programme coop) 	septembre 2015	mai 2017	<i>Rapports des trois comités départementaux reçus en 2018. Plan d'action à élaborer pour recommandations touchant la recherche. Vu les changements majeurs survenus dans les programmes de sciences à U of M, un groupe de</i>	
		septembre 2015	mai 2017		

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
				<p>travail réfléchi à la meilleure manière de répondre aux recommandations concernant l'assouplissement des programmes et la rétention des étudiants.</p> <p>À élaborer au courant de 2018 en fonction d'analyses que trois comités départementaux fourniront à la lumière des recommandations du rapport d'évaluation</p>	
	Maîtrise ès arts (études canadiennes)	septembre 2015	janvier 2017	<p>Soumission de l'appréciation du doyen et le plan d'action ont été soumis à la FGS, U of M, le 1^{er} en mai 2018. Mise en œuvre actuellement en cours</p>	

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
Faculté d'éducation et des études professionnelles	Baccalauréat en éducation (formation initiale)	septembre 2016	novembre 2017	Mise en œuvre actuellement en cours Élaboration du plan actuellement en cours	
	Diplôme post-baccalauréat en éducation	septembre 2017	novembre 2018 mai 2019	À venir suivant la fin de l'exercice	
	Baccalauréat en travail social	septembre 2019 2021	juin 2020 2022	À venir suivant la fin de l'exercice	L'évaluation sera celle prévue pour 2021-22 par l'Association canadienne pour la formation en travail social
	Baccalauréat en administration des affaires	septembre 2022	juin 2023	À venir suivant la fin de l'exercice	À coordonner avec le diplôme en AA (ÉTP)
	Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction	septembre 2023	juin 2024	À venir suivant la fin de l'exercice	
	Maîtrise en éducation	juin 2015	novembre 2016	Plan d'action finalisé en juin 2017. Mise en œuvre achevée . actuellement en cours	

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
École technique et professionnelle	Informatique	septembre 2014	juin 2018	Corps professoral en train de préparer le plan d'action nécessaire À venir suivant la fin de l'exercice	
	Diplôme avancé en leadership pour la jeune enfance (suspendu depuis septembre 2016)	À déterminer, au besoin	À déterminer, au besoin	À venir suivant la fin de l'exercice, au besoin	Approbation renouvelée jusqu'en décembre 2017
	Éducation de la jeune enfance (Diplôme programme régulier et Diplôme programme accéléré)	mai 2018	mai 2019	À venir suivant la fin de l'exercice	Approbation renouvelée jusqu'en mai 2019
	Administration des affaires	septembre 2022	juin 2023	À venir suivant la fin de l'exercice	À coordonner avec l'évaluation du B.A.A. (FÉÉP)
	Tourisme	septembre 2022	juin 2023	À venir suivant la fin de l'exercice	
	Communication multimédia	septembre 2021	juin 2022	À venir suivant la fin de l'exercice	
École des sciences infirmières et des études de la santé	Baccalauréat en sciences infirmières	septembre 2014	mai 2016	Mise en œuvre complétée. en cours Évaluation conjointe effectuée par l'OIIM et l'ACESI fin novembre 2018	Approbation conditionnelle de l'OIIM jusqu'en février 2019. novembre 2018 Résultats de l'évaluation attendus fin février, début mars 2019
	Diplôme en sciences infirmières auxiliaires	janvier 2014	juin 2016	Mise en œuvre complétée. en cours Évaluation effectuée par l'OIIAM en septembre 2018	Approbation conditionnelle de l'OIIAM jusqu'en décembre juin 2018 Résultats de l'évaluation attendus début janvier 2019

Faculté / École	Programme d'études	Date de début de l'évaluation formelle	Date d'achèvement de l'évaluation	Plan d'action	Commentaires
	Aide en soins de santé	Selon le calendrier d'évaluation de Red River College	Selon le calendrier d'évaluation de Red River College	À venir suivant la fin de l'exercice	Une évaluation des aspects non curriculaires du Certificat est en cours. Date d'achèvement : mars 2019. novembre 2018

Les activités de la Bibliothèque en 2017-2018 ont pu faire avancer certains objectifs.

- le rehaussement du calibre de nos services publics;
- mettre en place les ressources pour la création d'un dépôt institutionnel, une meilleure compréhension du libre accès et l'intégration des compétences informationnelles aux programmes d'études;
- une première amélioration de nos espaces.

SERVICES PUBLICS

Au cours de 2017-2018, la Bibliothèque entreprend une refonte des tâches des services publics afin que les responsabilités du personnel concordent plus étroitement avec les compétences requises. Cette réorganisation permet d'assurer plus d'heures de service avec du personnel permanent et qualifié. Le tableau suivant montre l'évolution vers ce but depuis 2012. Notez que la refonte des tâches n'est pas complète; au cours de la prochaine année, il sera nécessaire de mieux agencer les responsabilités administratives aux compétences requises.

Tableau 1

Septembre 2012	Ouverture	Aide à la recherche	Personnel permanent	Personnel étudiant
Heures/semaine	73.5	37	42.5	31
Pourcentage		50%	58%	42%
Septembre 2014	Ouverture	Aide à la recherche	Personnel permanent	Personnel étudiant
Heures/semaine	73.5	49	55.5	18
Pourcentage		66%	75%	25%
Septembre 2017	Ouverture	recherche	permanent	étudiant
Heures/semaine	73.5	30*	55.5	25
Pourcentage		40%	66%	34%
Septembre 2018	Ouverture	Aide à la recherche	Personnel permanent	Personnel étudiant
Heures/semaine	75**	49	71	4
Pourcentage		65%	94%	6%***

* Un des postes de bibliothécaire est vacant. Il n'y a que 1,5 bibliothécaire pour l'aide à la recherche.

** Le vendredi la bibliothèque restera ouverte jusqu'à 18 h.

*** On ne compte que les 4 heures du dimanche pour le 6 % puisque l'aide-étudiant est accompagné de personnel permanent les samedis.

Camille Fitch-Kustcher, diplômée du programme en bibliothéconomie de l'Université de Montréal, est embauchée en juillet 2018. Ce nouveau poste est responsable de développer les compétences informationnelles chez les étudiants par l'entremise d'ateliers ponctuels en classe ou à la bibliothèque et la création et l'entretien de tutoriels en ligne. Daniel Beaulieu, bibliothécaire responsable de la gestion des collections, continue à coordonner toutes les activités associées à l'acquisition et la

gestion des collections. Il assume deux nouvelles responsabilités : la création et l'entretien du dépôt institutionnel pour les publications par les membres de l'USB et la promotion du libre accès. Les bibliothécaires, y inclut la directrice, sont tous membres de l'équipe du service d'aide à la recherche.

En août 2018, la Bibliothèque lance une nouvelle interface de l'Outil de découverte, initiée par les Bibliothèques de l'Université du Manitoba. Le travail, minutieux et exigeant, est entrepris en avril 2018. Daniel Beaulieu est responsable de communiquer nos suggestions à Wade McMunn, un membre du personnel d'UM qui fait les modifications et les ajouts voulus pour la version française de l'interface.

EXPO-LIVRES MANITOBA 2017



Expo-livres Manitoba se déroule annuellement au Centre étudiant durant la semaine de Livres en fête, la composante francophone du Festival international des écrivains de Winnipeg. Ce partenariat permet d'accueillir ces écrivains et écrivaines francophones au campus de l'USB.

Marie-Louise Gay présente ses œuvres jeunesse à une classe de 26 futurs éducateurs. Vingt spectateurs écoutent la poète Natasha Kanapé-Fontaine dont les œuvres décrivent l'expérience moderne des autochtones au Canada et dans le monde. Diane Lavoie et Charles Leblanc, auteurs et traducteurs, conversent avec une douzaine d'étudiants et étudiantes en traduction. Dominique Scali présente son premier roman, un western intitulé *À la recherche de New Babylon*.

BOURSE ET PRIX

Une bourse de recherche et deux prix sont offerts par la bibliothèque grâce aux fonds Bibliothèque ALFRED-MONNIN.

En septembre 2017, Mélanie Brétécher est la récipiendaire de la bourse de recherche. Cette bourse lui permet de participer à un projet de recherche où elle est responsable de la transcription d'entretiens ainsi que de fouiller les banques de données portant sur la formation professionnelle dans le cadre des études de premier cycle et des programmes de stages internationaux ~~et responsable~~.

Durant la Journée du savoir le 6 avril 2018, deux Prix Père-Émile-Lalonde sont décernées à des étudiantes qui ont su démontrer leurs compétences informationnelles tout en effectuant un travail pour un cours. Mélanie Aminot reçoit le prix de 750\$ pour son travail intitulé *La diversité terrestre, un phénomène à plusieurs variations* et Maryse Rouire reçoit le premier prix de 1 000\$ pour son travail intitulé *Le succès limité du Parti vert au Canada*.

ESPACES

En novembre 2017, un drain d'un système mécanique au 3^e étage bloque et cause le refoulement d'une grande quantité d'eau. Le bureau des archives au 3^e est inondé et 168 titres en biologie et les sciences de la santé qui se trouvent au 2^e directement au-

dessous de ce bureau sont complètement abimés par l'eau. Le coût de remplacement des titres est 16 175 \$ sans compter le temps du personnel et les coûts de nettoyer des lieux. Au tableau des dépenses par sujet et par programme d'études à la prochaine page, les dépenses en science au programme universitaire montent à 14 698 \$ en 2017-2018. Cette somme inclut 10 714 \$ pour remplacer les livres perdus en novembre 2017.

Durant l'été 2018, le toit de l'édifice de la bibliothèque est complètement refait. Pour plusieurs semaines en août, le système de ventilation qui est installé sur le toit est démantelé. Pour le bien-être du personnel et des usagers, la bibliothèque est ouverte seulement le matin durant cette période. Le projet se déroule très bien et les travaux sont finis à temps pour la rentrée.

La modernisation des espaces physiques de la Bibliothèque reste un grand défi. Les espaces sont congestionnés, n'assurent aucune polyvalence planifiée et ne peuvent répondre aux besoins de confidentialité, d'ergonomie, ou d'esthétisme.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La gestion des ressources documentaires est sous la direction de Daniel Beaulieu. Depuis 2012-2013, la bibliothèque privilégie l'achat de documents numériques. La Bibliothèque accorde 136 300 \$ aux budgets pour ses collections universitaires de livres (29 600 \$), audio-visuel (5 200 \$), périodiques et banques de données (101,500\$). Les sommes peuvent être réparties différemment entre les trois postes budgétaires mais le total reste le même. Le matériel acheté pour appuyer les programmes de l'ETP, l'ESIES, et du CNFS est payé par eux. Les dépenses par sujet et programme d'étude pour 2017-2018 sont au tableau 4 (page 6).

Tableau 2

Année	Livres	Périodiques	Multimédia	Numérique	Par programme	Total
2012-2013	60 923\$	53 737 \$	14 210 \$	32 983 \$	131 877 \$ (USB &CNFS) 29 972 \$ (ETP)	<u>161 853 \$</u>
2013-2014	62 439 \$	55 468 \$	17 205 \$	36 649 \$	138 135 \$ (USB) 29 576 \$ (ETP) 4 284 \$ (CNFS)	<u>171 761 \$</u>
2014-2015	45 132 \$	53 716 \$	14 200 \$	71 945 \$	139 060 \$ (USB) 18 331 \$ (ETP) 1 919 \$ (CNFS) 25 683 \$ (Coûts indirects)	<u>184 993 \$</u>
2015-2016	47 773 \$	24 840 \$	8 503 \$	74 815 \$	134 685 \$ (USB) 19 513 \$ (ETP) 1 733 \$ (CNFS)	<u>155 931 \$</u>
2016-2017	45 979 \$	15 726 \$	5 220 \$	90 574 \$	137 017 \$ (USB) 20 472 \$ (ETP) 809 \$ (CNFS)	<u>158 298 \$</u>
2017-2018	55 210 \$	14 270 \$	2 578 \$	75 324 \$	133 126 \$ (USB) 12 098 \$ (ETP) 10 285 \$ (ESIES) 2 159 \$ (CNFS)	<u>157 667 \$</u>

UN PREMIER APPUI AU LIBRE ACCÈS

En 2014-2015, la bibliothèque s'engage à garder l'abonnement à la banque de données *Érudit* puisque l'Université du Manitoba avait décidé de s'y désabonner. Géré par un consortium d'universités (Université Laval, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal), *Érudit* est d'importance primordiale pour la recherche scientifique canadienne en français. Cette banque de données, active depuis 1998, indexe plus de 150 revues dans les domaines de sciences humaines et sociales. Sauf pour les articles de numéros récemment publiés (en général, un an pour les revues scientifiques et trois ans pour les revues culturelles), les articles sont disponibles en libre accès, c'est-à-dire sans avoir à payer un abonnement. Par exemple, les articles des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* publiés entre 2006 et 2016 sont en libre accès sur *Érudit*; un abonnement à *Érudit* est nécessaire pour accéder aux articles publiés en 2017 et 2018. Au fur et à mesure que de nouveaux numéros des *Cahiers* sortiront, les articles de 2017 deviendront disponibles en libre accès et ainsi de suite.

En 2017, un partenariat entre *Érudit* et PKP (Public Knowledge Project) a donné lieu à la création de Coalition PUBLI.ca dont la mission est de supporter la transition des revues canadiennes en SHS (sciences humaines et sociales) vers un modèle de publication en libre accès. L'ajout de contenu canadien de langue anglaise au répertoire existant d'*Érudit* permettra le rayonnement à l'échelle internationale de la recherche canadienne publiée en français ou en anglais.

Depuis 2014-2015, par le biais de son abonnement à *Érudit*, la bibliothèque appuie cette initiative majeure de diffusion des savoirs universitaires en libre accès.

Tableau 3 STATISTIQUES DE SEPTEMBRE À AOÛT		2017-2018	2016-2017
VISITES VIRTUELLES OU EN PERSONNE	Nombre de visites au site web de la bibliothèque	66 666	70 305
	Nombre de visites à la bibliothèque (compteur automatique)	65 093	78 379
	Nombre d'usagers en soirée et fins de semaine (saisie manuelle)	5 922	8 779
DOCUMENTS CONSULTÉS, EMPRUNTÉS OU TÉLÉCHARGÉS	Nombre de prêts et renouvellements faits sur place (autre que la réserve de cours)	6 087	5 722
	Nombre de prêts de la collection de réserve de cours	2 661	2 612
	Nombre de documents consultés sur place	2 099	2 442
	Prêts entre bibliothèques destinés à une bibliothèque emprunteuse (83) et aux usagers de l'USB (126)	209	201
	Nombre de textes intégraux téléchargés¹	20 748	19 103
AIDE ET RECHERCHE	Questions simples répondues²	2 737	3 207
	Questions de recherche répondues²	1 049	1 145
	Étudiants ayant reçu une formation d'une heure et une orientation en groupe ou individuellement.³	1 046	1 084
GESTION DES COLLECTIONS	Documents ajoutés aux collections et repérables au catalogue (1560 numéros de périodiques et 1285 livres et DVD)	2 845	2 651
	Commandes de livres (1091) et DVD reçues (58)	1 149	962
	Réabonnements (137) et nouveaux abonnements (5)	142	145
	Livres et abonnements de périodiques reçus pour le développement professionnel ou le bureau du professeur	406	231
	Bibliographies de plans de cours vérifiées pour le CECP	101	125

¹ Textes intégraux (articles, entrées de dictionnaires ou encyclopédies, chapitres) téléchargés d'Érudit, CAIRN, EURÉKA, SciFinder, Produits De Marque et Usito.

² Questions simples : aide avec les équipements, établir mot de passe/dossier de l'utilisateur, vérifier un titre/auteur connu. Questions de recherche : développer une stratégie de recherche, comment utiliser l'Outil de découverte, recommander et exploiter des banques de données et le *Get It @ UML*, bien citer. En 2017-2018, l'aide à la recherche est offerte de 10 h à 16 h du lundi au vendredi seulement, pour un total de 30 heures par semaine.

³ La formation est en classe lorsque Daniel Beaulieu est invité à former les étudiants pour la recherche avec l'Outil de découverte ou dans une ou deux banques de données pertinentes. En général, la session dure 1 heure. Ces statistiques incluent aussi les ateliers offerts en partenariat avec le Bureau international en septembre 2017 et janvier 2018 et avec le Service d'orientation pédagogique en janvier 2018.

Tableau 4
2017-2018 : DÉPENSES PAR PROGRAMMES D'ÉTUDE ET PAR SUPPORT

	LIVRES	PÉRIODIQUES IMPRIMÉS	RESSOURCES NUMÉRIQUES	MULTIMÉDIA	TOTAUX PAR PROGRAMME
UNIVERSITAIRE	46,569 \$	10,321 \$	74,953 \$	1,283 \$	133,126 \$
Administration des affaires	2,832 \$	456 \$	0 \$	0 \$	
Allemand	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Anglais	60 \$	414 \$	0 \$	0 \$	
Anthropologie	368 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Bibliothèque	3,478 \$	3,925 \$	48,268 \$	1,018 \$	
Education	9,216 \$	1,008 \$	907 \$	0 \$	
Espagnol	179 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Études canadienne	113 \$	136 \$	0 \$	0 \$	
Français	6,103 \$	1,155 \$	0 \$	0 \$	
Géographie	100 \$	299 \$	0 \$	0 \$	
Histoire	3,587 \$	748 \$	0 \$	0 \$	
Livres (titres individuels)	1,743 \$	0 \$	16,275 \$	0 \$	
Métis/Autochtones	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Philosophie	348 \$	263 \$	0 \$	0 \$	
Politique	835 \$	522 \$	0 \$	0 \$	
Psychologie	980 \$	177 \$	0 \$	0 \$	
Rare	519 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Référence	301 \$	0 \$	2,583 \$	0 \$	
Religion	251 \$	92 \$	0 \$	0 \$	
Sciences	14,698 \$	1,066 \$	4,838 \$	0 \$	
Sociologie	552 \$	60 \$	0 \$	265 \$	
Traduction	305 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Vidéos en continu	0 \$	0 \$	2,082 \$	0 \$	
ETP	7,706 \$	3,876 \$	371 \$	145 \$	12,098 \$
Administration des affaires	4,256 \$	2,042 \$	0 \$	0 \$	
Éducation de la jeune enfance	1,523 \$	861 \$	371 \$	145 \$	
Informatique	533 \$	98 \$	0 \$	0 \$	
Multimédia	592 \$	770 \$	0 \$	0 \$	
Tourisme	803 \$	105 \$	0 \$	0 \$	
ESIES	9,359 \$	374 \$	0 \$	551 \$	10,285 \$
Aide en soins de santé	132 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
Sciences infirmières	9,109 \$	374 \$	0 \$	551 \$	
Soins infirmiers auxiliaires	118 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
CNF	935 \$	73 \$	0 \$	1,151 \$	2,159 \$
TOTAUX PAR SUPPORT	64,570 \$	14,644 \$	75,324 \$	3,129 \$	157,667 \$

RESSOURCES NUMÉRIQUES (PAR ABONNEMENT) 2017-2018

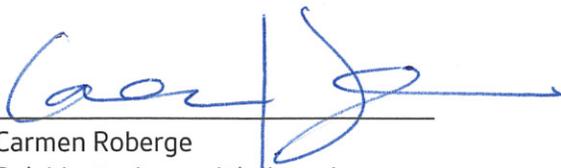
BIBLIOTHÈQUE - GÉNÉRAL	48,268 \$
CAIRN (Revue(s))	8,725 \$
CHOIX MÉDIA	809 \$
STATISTIQUE CANADA	3,050 \$
ÉRUDIT	11,810 \$
EURÉKA	20,224 \$
REPÈRE	2,536 \$
WINNIPEG FREE PRESS ARCHIVES	1,114 \$
ÉDUCATION	907 \$
COLLECTION DES VIDÉOS ÉDUCATIV	907 \$
LIVRELS	16,275 \$
CAIRN - Livres	11,191 \$
EBOOKS (SCHOLAR'S PORTAL) ACU	5,084 \$
RÉFÉRENCE	2,583 \$
DICTIONNAIRES ROBERT	850 \$
ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS	373 \$
USITO	1,360 \$
SCIENCES	4,838 \$
SCIFINDER	4,838 \$
VIDÉOS EN CONTINU	2,082 \$
CURIO.CA	1,460 \$
ONF	622 \$
JEUNE ENFANCE	371 \$
Introduction au développement de l'enfant	371 \$
Total	75,324 \$

Rapport du comité d'appel au Sénat

Le 28 février 2019

Le comité d'appel s'est réuni le 11 février 2019 afin d'entendre un appel provenant d'un étudiant du programme d'administration des affaires de l'École technique et professionnelle en lien avec une allégation de violation au *Règlement sur la malhonnêteté relative aux études* et à la *Politique relative aux examens finaux*.

L'appel a été rejeté.



Carmen Roberge
Présidente du comité d'appel